

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES VOTRE SÉJOUR AUX EMIRATS ARABES-UNIS

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Les ressortissants français sont dispensés de visa. Depuis la signature, le 6 mai 2015, de l'accord d'exemption de visa dans l'espace Schengen pour les ressortissants émiriens, et par mesure de réciprocité, un tampon apposé sur le passeport à l'arrivée aux aéroports de Dubaï, d'Abou Dabi et de Sharjah autorise un séjour de 90 jours maximum, en une ou plusieurs fois, sur une période de 180 jours à compter de la date du tampon.

Il convient de disposer d'un passeport en bon état d'une validité minimale de 6 mois à la date d'entrée sur le territoire émirien, sous peine de refoulement. A noter : le passeport d'urgence (valide 1 an et délivré de manière exceptionnelle) n'est pas reconnu aux Émirats arabes unis. Les titulaires d'un tel passeport peuvent donc se voir refuser l'entrée sur le territoire des E.A.U. par les autorités émiriennes sans que le Consulat général de France ne soit en mesure d'intervenir.

SANTÉ

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées ; s'assurer d'être à jour dans les vaccinations habituelles ainsi que celles liées à toutes les zones géographiques visitées.

En fonction des conditions locales de voyage, les vaccinations contre la fièvre typhoïde, la méningite et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

LANGUE

Si l'arabe est naturellement langue officielle, la véritable lingua franca d'Abu Dhabi & Dubaï est l'anglais.

DÉCALAGE HORAIRE

Les Emirats sont en avance de 2 heures sur l'Europe de l'Ouest en été et de 3 heures en hiver. Lorsqu'il est midi à Paris, il est 14h à Abu Dhabi en juillet et 15h en décembre.

MONNAIE

Dirham des Émirats

1 AED = 0,25 €

1 € = 3,96 €

TÉLÉPHONE

Depuis l'étranger vers les Émirats Arabes Unis : l'indicatif des Émirats est le 971. Il faut ensuite composer le code local, sans le 0 initial, puis le numéro à 7 chiffres

Depuis les Émirats arabes unis vers l'étranger : il faut faire le 00, suivi du code du pays désiré (France 33) et du numéro du correspondant, sans le 0 initial

ÉLECTRICITÉ

220-240 V, 50 Hz : les prises sont à trois broches carrées, vous aurez besoin d'un adaptateur (même format qu'en Angleterre).

POURBOIRES

Environ 35 - 40 USD par jour pour guide & chauffeur

SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus. En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

L'intégralité du pays est en zone de vigilance normale, à l'exception des îles Tomb et Abou Moussa qui sont formellement déconseillées en raison du risque d'arraisonnements et arrestations.

Il est recommandé d'adopter une attitude de réserve et de discrétion dans les lieux publics. Il convient en toute circonstance de s'abstenir d'élever la voix ou de tout geste qui puisse être considéré comme déplacé.

Nous vous recommandons :

de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »

de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance

d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y a

d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

Police : 999

En cas d'urgence médicale (demander le service "first responder") au 999

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France aux Emirats Arabes Unis

Etihad Towers - Office Tower (Tower n°3) - 22nd Floor - PO Box 4014

Abou Dabi

Tel. : + 971 2813 1000

Section Consulaire à Abou Dabi en cas d'urgence : + 971 50 613 10 70